

# BTS maintenance des véhicules option A : voitures particulières

## Brevet de technicien supérieur

Niveau de qualification : 5 - Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques

Bac + 2

[Code Certif Info N°87941]



### Type de titre / diplôme

Certification active

## Descriptif, Objectif et Programme

### Descriptif

Au sein de son entreprise, ses activités consistent à : effectuer un diagnostic complexe

- réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- organiser la maintenance
- assurer la relation client

D'une manière transversale, le ou la titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules mobilise

- des compétences techniques dans différents aspects de la maintenance
- des compétences en organisation et en gestion
- des compétences en informatique à des fins de communication et d'exploitation des logiciels spécialisés
- des compétences en communication interne (travail d'équipe) et externe (relation avec la clientèle, plateforme d'assistance technique) des compétences commerciales.

Le ou la titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) veille au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente.

### Modules

Épreuve / Unité (EU) - 01. Culture générale et expression

Épreuve / Unité (EU) - 02. Langue vivante étrangère

Épreuve / Unité (EU) - 03. Mathématiques et Physique - Chimie

Épreuve / Unité (EU) - 03.1. Mathématiques

Épreuve / Unité (EU) - 03.2. Physique - Chimie

Épreuve / Unité (EU) - 04. Analyse des systèmes et contrôle des performances

Épreuve / Unité (EU) - 05. Gestion d'une intervention

Épreuve / Unité (EU) - 05.1. Relation client

Épreuve / Unité (EU) - 05.2. Intervention sur véhicule

Épreuve / Unité (EU) - 06. Épreuve professionnelle de synthèse

Épreuve / Unité (EU) - 06.1. Connaissance de l'entreprise

Épreuve / Unité (EU) - 06.2. Mesures et analyse

Unité facultative / Épreuve facultative (Ufac) - 01. Langue vivante facultative

## Poursuite et débouchés

### Débouchés

- technicien(ne) diagnostic et maintenance
- réceptionnaire après-vente
- conseiller(e) technique
- chef d'équipe atelier
- conseiller(e) technique «hot line» pour un constructeur ou un équipementier.
- gestionnaire d'atelier

## Autres informations

### RNCP

Inscrit de droit

### Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

### Valideur

Ministère de l'éducation nationale

### Pour en savoir plus

[https://enqdip.sup.adc.education.fr/bts/referentiel/BTS\\_MaintenanceVehiculesOptABC.pdf](https://enqdip.sup.adc.education.fr/bts/referentiel/BTS_MaintenanceVehiculesOptABC.pdf)

### Ce titre remplace

BTS après-vente automobile option véhicules particuliers  
(<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-54717.html>)

### Session de l'examen

| Année de la première session | Année de la dernière session |
|------------------------------|------------------------------|
| 2018                         | Information non communiquée  |

### Domaine(s) de formation

23637 : Mécanique automobile

34027 : Service après-vente

### Lien(s) vers les métiers (ROME)

I1604 : Mécanique automobile

### Groupes formation emploi (GFE)

F : Mécanique

Q : Commerce

### Domaine de spécialité (NSF)

252 : Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers

### Accessibilité

| Formation initiale | Formation continue | Apprentissage | Contrat de pro | VAE | Demande individuelle |
|--------------------|--------------------|---------------|----------------|-----|----------------------|
| Oui                | Oui                | Oui           | Oui            | Oui | Oui                  |

### Textes officiels

[Arrêté du 11/02/2016](#)

**Publication** : 11/03/2016

**Descriptif** : Arrêté du 11 février 2016 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « maintenance des véhicules : option A : voitures particulières

**Code NOR** : MENS1603265A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENS1603265A>

**Création** : Oui

[Arrêté du 03/04/2018](#)

**Publication** : 09/06/2018

**Descriptif** : Arrêté du 3 avril 2018 modifiant l'arrêté du 11 février 2016 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Maintenance des véhicules : option A : voitures particulières, option B : véhicules de transports routiers, option C : motocycles »

**Code NOR** : ESRS1807995A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1807995A>

**Modification** : Oui

*Informations mises à jour le 14/05/2018 par Certif Info.*

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-87941.html>